



Assemblée générale

Distr. générale
21 octobre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 129 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011

Propositions concernant le financement des dépenses connexes de 2011 dans les limites du budget approuvé au titre du plan-cadre d'équipement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait suite aux dispositions de la section III de la résolution 64/228 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci priait le Secrétaire général de lui soumettre dans son huitième rapport annuel, pour décision lors de la partie principale de sa soixante-cinquième session, des propositions pour le financement des dépenses connexes de 2011 dans les limites du budget approuvé pour le plan-cadre d'équipement. Il rend compte de l'état d'avancement des activités menées au titre des dépenses connexes au plan-cadre d'équipement et de l'ensemble des dépenses engagées à ce jour, et il présente les prévisions de dépenses actualisées pour 2010 ainsi que celles pour 2011 et jusqu'à la fin des travaux, prévue en 2013.

Aux paragraphes 1 et 2 de la section III de cette même résolution, l'Assemblée rappelait les paragraphes 79, 80 et 81 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/64/7/Add.5) et elle engageait le Secrétaire général à tout faire pour que les activités de tous les départements qui participent au plan-cadre d'équipement soient étroitement coordonnées. Le présent rapport expose les améliorations apportées à la gouvernance des dépenses connexes au plan-cadre d'équipement par la création d'un comité directeur.

Le montant des ressources demandées au titre des dépenses connexes pour 2011 s'élève au total à 110 977 900 dollars. Si l'on déduit de ce chiffre le solde estimé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2008-2009, soit 39 106 595 dollars, le montant net des ressources demandées pour 2011 s'établit à 71 871 305 dollars.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (22 février 2011).



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Gouvernance des dépenses connexes au titre du plan-cadre d'équipement	3
III. Aperçu général	4
IV. Exécution des crédits approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009	6
V. Exécution des crédits approuvés et prévisions de dépenses pour 2010	10
VI. Prévisions de dépenses pour 2011	17
VII. Prévisions de dépenses pour 2012 et 2013	25
VIII. Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre	26

I. Introduction

1. Lors de la phase de construction du plan-cadre d'équipement, les effectifs et les budgets de fonctionnement de certains services du Secrétariat doivent être augmentés temporairement pour épauler l'exécution des travaux. Les services concernés sont le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, le Département de l'information, le Département de la gestion, le Bureau des technologies de l'information et des communications et le Département de la sûreté et de la sécurité.

2. Le Secrétaire général a présenté, en 2008, dans son rapport A/62/799, les dépenses connexes prévues au titre du plan-cadre d'équipement pour la période 2008-2013. Toutefois, l'Assemblée ne s'est pas penchée sur ce rapport.

3. Dans son rapport suivant sur la question (A/63/582), le Secrétaire général a présenté des prévisions de dépenses révisées pour cette même période. Dans sa résolution 63/270, l'Assemblée générale a décidé que les dépenses connexes approuvées au titre du plan-cadre d'équipement seraient financées au moyen du budget approuvé pour le plan-cadre, sauf si elle en décidait autrement. Elle a également décidé de ne pas approuver le montant global de ces dépenses dans l'immédiat, gardant à l'esprit les nouvelles possibilités de réduction des coûts offertes par la conjoncture économique et les économies réalisées par le Secrétaire général. Dans la même résolution, elle a rappelé le paragraphe 50 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/63/736) et prié le Secrétaire général de tout faire pour financer au moyen des ressources approuvées pour le plan-cadre d'équipement les dépenses connexes de l'exercice biennal 2008-2009, qui s'élevaient au total à 30 272 400 dollars.

4. Dans son rapport le plus récent (A/64/346/Add.2), présenté à l'Assemblée à sa soixante-quatrième session, le Secrétaire général a proposé de financer au moyen des ressources approuvées pour le plan-cadre d'équipement, comme auparavant, les dépenses connexes prévues pour 2010, d'un montant de 50 114 100 dollars. Dans sa résolution 64/228, l'Assemblée a approuvé un montant inférieur, soit 42 069 695 dollars, à imputer entièrement au budget global approuvé pour le plan-cadre. Dans cette même résolution, elle a décidé de ne pas approuver le montant global des dépenses connexes et a prié le Secrétaire général de lui soumettre, à sa soixante-cinquième session, des propositions pour le financement des dépenses connexes de 2011.

II. Gouvernance des dépenses connexes au titre du plan-cadre d'équipement

5. L'Assemblée générale ayant, dans sa résolution 64/228, donné des orientations quant à l'établissement d'un dispositif permettant de coordonner de près les activités de tous les départements qui participent au plan-cadre d'équipement, notamment pour ce qui est des dépenses connexes, un comité directeur, le Comité directeur pour les dépenses connexes, a été institué à cette fin au début 2010. Ce comité, présidé par le Secrétaire général adjoint à la gestion, se compose de représentants de haut niveau du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, du Département de l'information, du Bureau des services centraux d'appui, du Bureau des technologies de l'information et des communications et du Département de la sûreté et de la sécurité. Prennent aussi part aux travaux du Comité directeur des

représentants du Bureau chargé du plan-cadre d'équipement et du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, ès qualité, afin de lui prêter concours.

6. Le Comité directeur se réunit chaque mois pour assurer la coordination des activités des départements concernés en rapport avec les dépenses connexes. En un premier temps, les départements ont été respectivement priés de rendre compte au Comité de l'exécution des fonds qui leur avaient été alloués au titre de ces dépenses pour l'exercice biennal 2008-2009. Les informations ainsi recueillies ont ensuite été analysées et consolidées pour présentation à l'Assemblée générale. Par la suite, le Comité a fixé des délais aux départements pour la communication d'informations sur l'exécution de ces dépenses en 2010. Les départements sont tenus d'élucider les écarts éventuels et de revoir leurs prévisions pour le reste de l'année 2010 si leur taux d'exécution ne correspond pas à celui prévu.

7. Grace à ce dispositif, le Département de la gestion et tous les autres départements concernés ont pu concerter leur action en vue de consolider la capacité de l'Organisation à procéder à l'examen périodique des prévisions relatives aux dépenses connexes, et de repérer rapidement les domaines qui posent problème. Le Comité, du fait qu'il regroupe les décideurs concernés de chaque département et fixe des délais précis, a permis de régler rapidement des questions exigeant une étroite coordination des multiples intervenants dans un temps très court. Pour sa part, le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement assiste constructivement le Comité, en ce sens que, chaque fois qu'il importe de prendre une décision sur des aspects étroitement liés à l'exécution du plan-cadre, il communique les informations les plus récentes sur l'état d'avancement et transmet les avis des chefs de chantier.

III. Aperçu général

8. À l'issue d'étroites consultations et d'un examen approfondi réalisé au sein du Comité directeur, les prévisions relatives aux dépenses connexes pour le Secrétariat ont été minutieusement revues et consolidées à nouveau, l'objet étant de mieux les mettre en adéquation avec les besoins actuels et de respecter les délais fixés.

9. En ce qui concerne les prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 2008-2009, on se souviendra que, dans son précédent rapport (A/64/346/Add.2), le Secrétaire général avait indiqué s'attendre à ce que les ressources effectivement requises soient inférieures au montant initialement approuvé de 30,3 millions de dollars. De fait, en raison des modifications apportées au calendrier de réalisation de divers projets – tels que le déménagement des services informatiques du bâtiment du Secrétariat au bâtiment temporaire de la pelouse nord, l'approfondissement des dispositions prises en vue de l'acquisition d'un système de gestion des supports numériques et la mise en place du centre audiovisuel – les dépenses effectives pour l'exercice biennal 2008-2009 s'élèvent à quelque 18 400 000 dollars, soit 61 % du montant total approuvé. Pour plus de précisions, on se reportera au chapitre IV du présent rapport.

10. Pour ce qui est des dépenses connexes en 2010, l'Assemblée générale a, dans sa résolution 64/228, approuvé un montant de 42,1 millions de dollars. Or, grâce à une meilleure concertation et coordination rendue possible par le Comité directeur, on compte actuellement que ces dépenses se chiffreront à 14,9 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par le report à 2011 de la mise en place du centre audiovisuel. Pour plus de précisions, on se reportera à la section V du présent rapport.

11. Pour ce qui est des prévisions relatives aux dépenses connexes de 2008-2009 à 2013, on compte actuellement qu'il faudra imputer au total 162,5 millions de dollars au budget global du plan-cadre d'équipement, à condition que le calendrier des travaux ne souffre pas de retard. Ce chiffre, comparé au montant des prévisions présentées à l'Assemblée générale (172,3 millions de dollars), fait apparaître une diminution de 9,8 millions de dollars. Pour des précisions sur les dépenses prévues pour 2011, on se reportera à la section VI du présent rapport.

12. Selon le calendrier actuel des travaux, qui a présidé à l'analyse des prévisions relatives aux dépenses connexes présentée ci-dessus, le retour au bâtiment du Secrétariat devrait se faire en 2012. Le présent rapport indique aussi, au cas où des retards surgissent, les dépenses connexes à prévoir éventuellement pour 2013, soit en moyenne 0,5 million de dollars par mois. Pour plus de précisions, on se reportera au chapitre VII du présent rapport.

13. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son huitième rapport annuel sur l'état d'avancement de l'exécution du plan-cadre d'équipement (A/65/511, tableau 1), on compte actuellement que la rénovation du bâtiment de l'Assemblée générale sera achevée vers la fin 2013. En effet, il faut auparavant finir de rénover le bâtiment des conférences; or, ce chantier a été retardé du fait qu'il fallait construire le bâtiment provisoire du Conseil de sécurité et que des délais supplémentaires ont été requis pour l'acquisition des systèmes de sécurité et des installations de diffusion. Cette éventualité avait été mentionnée dans le septième rapport annuel (A/64/346), et elle s'est précisée. Il en résulte que certaines dépenses connexes en rapport avec ces chantiers, qui auraient dû être engagées en 2012, ont été reportées à 2013. Pour plus de précisions, on se reportera au paragraphe 62 ci-dessous.

14. Le tableau 1 récapitule les prévisions relatives aux dépenses connexes présentées ici, comparées à celles que le Secrétaire général avait présentées à l'Assemblée dans son précédent rapport (A/64/364/Add.2).

Tableau 1
Récapitulatif des ressources relatives aux dépenses connexes demandées dans le présent rapport

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Ressources nécessaires</i>	<i>Ressources demandées dans le septième rapport (A/64/364/Add.2)</i>	<i>Dépenses effectives/ estimations actuelles</i>	<i>Augmentation (diminution)</i>
Dépenses connexes 2008-2009	30 272,4	18 373,2	(11 899,2)
Dépenses connexes 2010	50 114,1 ^a	14 862,3	(35 251,2)
Dépenses connexes 2011	91 874,9	110 977,9	33 765,0
Dépenses connexes 2012		14 662,0	
Dépenses connexes 2013	–	3 610,0 ^b	3 610,0
Total, Dépenses connexes	172 261,4	162 485,4	(9 776,0)

^a Dans son rapport (A/64/346/Add.2), le Secrétaire général avait demandé un montant de 50 114 100 dollars. Dans sa résolution 64/228, l'Assemblée générale a approuvé un montant inférieur, se chiffrant à 42 069 695 dollars.

^b Les ressources prévues pour 2013 doivent servir à financer la rénovation du bâtiment de l'Assemblée générale. Pour plus de précisions, voir le par. 62 ci-dessous.

IV. Exécution des crédits approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009

15. Sur le montant total de 30,3 millions de dollars initialement approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/270 pour financer les dépenses connexes de 2008-2009, un montant de 18,4 millions de dollars avait été engagé à la clôture de l'exercice, au 31 décembre 2009. Le tableau 2 indique l'état de l'emploi des fonds à cette date. On trouvera aux paragraphes 16 à 25 ci-dessous des précisions pour chaque département.

Tableau 2

Dépenses connexes engagées pour l'exercice biennal 2008-2009

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant approuvé pour 2008-2009</i>	<i>Dépenses engagées au 31 décembre 2009</i>	<i>Taux d'exécution Solde (pourcentage)</i>	
	(a)	(b)	(a) - (b)	(b) ÷ (a)
Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	995,3	980,9	14,4	99
Département de l'information	3 823,1	527,7	3 295,4	14
Bureau des services centraux d'appui	11 454,1	5 182,8	6 271,3	45
Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien ^a	4 787,6	3 725,0	1 062,6	78
Département de la sûreté et de la sécurité	7 576,3	7 332,5	243,8	97
Bureau des technologies de l'information et des communications	1 636,0	624,3	1 011,7	38
Total	30 272,4	18 373,2	11 899,2	61

^a Les fonds employés au titre des travaux de construction ont servi à financer : a) l'expansion de l'espace d'archivage; b) les systèmes de sécurité pour les locaux transitoires et la construction du poste de commandement primaire des services de sécurité.

A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

16. Des fonds d'un montant de 995 300 dollars avaient été alloués au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour couvrir les dépenses afférentes à 11 postes de temporaire (2 postes d'administrateur et 9 postes d'agent des services généraux) dont les titulaires sont chargés de régler les problèmes de connectabilité et d'assurer le bon fonctionnement des systèmes essentiels qui permettent au Département de continuer à s'acquitter de sa mission alors même que ses effectifs sont répartis dans huit sites différents.

17. Les fonds approuvés pour l'exercice biennal 2008-2009 ont été employés pour financer les activités pour lesquelles ils avaient été alloués. L'économie marginale de 14 400 dollars s'explique par les retards intervenus dans les opérations de

recrutement à certains des postes de temporaire. Tous ces postes avaient été pourvus à la fin 2009.

B. Département de l'information

18. Pour l'exercice 2008-2009, des fonds d'un montant de 3 823 100 dollars avaient été alloués au Département de l'information, comme suit : a) 319 100 dollars au titre des services contractuels pour recruter des archivistes chargés de répertorier, d'évaluer, de trier, de classer et d'indexer les archives audiovisuelles à conserver ou à détruire; b) 3 504 000 dollars au titre des services de consultant pour la mise au point de critères de sélection et d'un ensemble de prototypes de validation pour le système de gestion des supports numériques.

19. S'agissant des services contractuels, des dépenses se chiffrant à 317 400 dollars ont été engagées au cours de l'exercice 2008-2009 pour préparer le déménagement des archives audiovisuelles, soit 100 000 dollars pour numériser l'intégralité des archives photographiques de 1946 à 2004, et 217 400 dollars pour le recensement, l'évaluation, le tri, le classement et l'indexation des archives audiovisuelles à conserver ou à détruire. Le solde, soit 1 700 dollars, a été intégralement décaissé en 2010 pour effectuer les derniers paiements relatifs à ces services.

20. Pour ce qui est des services de consultant, un montant de 210 300 dollars a servi à recruter des consultants pour la conception-construction du système de gestion des supports numériques et pour établir les spécifications des flux de production et de diffusion. Le solde, soit 3 293 700 dollars, a été reporté sur l'exercice biennal 2010-2011 en raison du changement des modalités d'acquisition du centre audiovisuel. En effet, à l'issue de consultations entre le Département de l'information, le Bureau des services centraux d'appui et le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement, il a été décidé que, pour assurer l'intégration efficace des travaux et leur déroulement concerté, on s'en remettrait à Skanska, le maître d'œuvre du plan-cadre, pour acquérir et administrer ce centre. Après examen des spécifications, il a été décidé d'exécuter ce projet par étapes. En un premier temps, il s'agira d'obtenir un prototype de validation pour le système de gestion des supports numériques, qui sera mis en exploitation dans le bâtiment temporaire de la pelouse nord avant d'être transféré au bâtiment des conférences au moment de la mise en service du centre audiovisuel. On trouvera des précisions sur ce projet à la section B du chapitre VI ci-dessous.

C. Bureau des services centraux d'appui

21. Pour l'exercice 2008-2009, des fonds d'un montant de 11 454 100 dollars avaient été alloués au Bureau des services centraux d'appui pour financer : a) les activités logistiques liées au déplacement, dans des locaux transitoires, des services chargés du suivi de la gestion et de la cession du matériel, de la tenue des archives et celle des dossiers; b) le maintien des services d'audioconférence et de visioconférence dans le bâtiment temporaire de la pelouse nord et les locaux transitoires ainsi que la migration des systèmes d'appui aux conférences et la conception du nouveau centre audiovisuel; c) l'entretien des locaux transitoires; d) l'achat de mobilier pour les locaux rénovés des sous-sols du bâtiment du Secrétariat.

22. Au 31 décembre 2009, le montant des dépenses engagées se chiffrait à 5 182 800 dollars. Ceci fait apparaître une sous-utilisation des crédits à hauteur de 6 271 300 dollars, comme suit :

a) *Personnel temporaire (autre que pour les réunions)*. Le solde inutilisé s'établit à 58 200 dollars, les dépenses de personnel ayant été inférieures au coût standard et les opérations de recrutement de personnels spécialisés plus longues que prévu;

b) *Frais généraux de fonctionnement*. Le solde inutilisé s'établit à 2 848 700 dollars; la sous-utilisation des crédits se répartit comme suit : i) 2 500 200 dollars en raison, d'une part, de tarifs inférieurs à ceux prévus contractuellement au titre de la gestion et de la cession du matériel et du déménagement des présents offerts à l'Organisation et, de l'autre, au report à 2010 de la fourniture de certains services du fait du déménagement tardif d'unités administratives logées dans le bâtiment du Secrétariat et le bâtiment des conférences, ce qui a eu des incidences sur la réinstallation des services de gestion et cession du matériel ainsi que sur le déménagement des présents reçus par l'Organisation ainsi que des archives; ii) 321 300 dollars au titre de la location de locaux, du fait de la signature tardive du bail relatif à un espace d'archivage plus grand et de la négociation de remises sur les loyers; iii) 27 200 dollars au titre des services de traitement des données, en raison du paiement reporté des dépenses standard afférentes aux technologies de l'information et des communications;

c) *Mobilier et matériel*. Le solde inutilisé s'établit à 3 359 200 dollars; la sous-utilisation des crédits s'explique par le report de la réinstallation de certains services dans les sous-sols du bâtiment du Secrétariat, des dépenses inférieures aux prévisions pour l'achat d'un ensemble de rayonnages mobiles pour les installations d'archivage agrandies, et le report à 2011 de l'acquisition de matériel audio et vidéo du fait du retard enregistré dans la mise en place du centre audiovisuel (voir le paragraphe 20 ci-dessus);

d) *Autres dépenses accessoires*. Une économie de 5 200 dollars a été réalisée, les dépenses effectives afférentes aux heures supplémentaires payées aux déménageurs et les tarifs contractuels ayant été quelque peu inférieurs aux prévisions.

D. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

23. Un montant de 4 787 600 dollars avait été approuvé, qui se répartissait comme suit :

a) 2 709 500 dollars pour l'exécution du projet d'expansion des locaux d'archivage et pour les bureaux destinés aux titulaires des postes de temporaire imputés sur les dépenses connexes. Sur ce montant, des dépenses se chiffant à 2 664 400 dollars ont été engagées en 2008-2009, soit une économie marginale de 45 100 dollars. L'expansion des locaux d'archivage a été menée à bien;

b) 2 078 100 dollars pour la construction du poste de commandement primaire des services de sécurité et pour l'installation de systèmes de sécurité dans les locaux transitoires. Des dépenses d'un montant de 1 060 600 dollars ont été engagées en 2008-2009 pour remplacer les caméras de surveillance, acheter du

matériel de réseau et mettre à niveau le matériel de vidéosurveillance, de sorte à intégrer les systèmes de sécurité matérielle des locaux transitoires aux systèmes en place. Le solde inutilisé, qui s'établit à 1 017 500 dollars, s'explique par le report à 2010 d'activités liées à l'exécution du projet. Il sera engagé en 2010 aux fins de la construction du poste de commandement primaire au sous-sol du bâtiment temporaire de la pelouse nord et de la mise en place du soutien réseau aux systèmes de sécurité matérielle à installer dans les locaux transitoires.

E. Département de la sûreté et de la sécurité

24. Un montant de 7 576 300 dollars avait été approuvé pour l'exercice 2008-2009, sur lequel des dépenses de 7 332 500 dollars ont été engagées, le solde inutilisé s'établissant à 243 800 dollars. Les dépenses engagées se répartissent comme suit :

a) *Personnel temporaire (autre que pour les réunions)*. Un montant de 5 585 300 dollars avait été approuvé pour la création de 58 postes de temporaire au titre de la sécurité des activités en rapport avec le plan-cadre d'équipement. Les dépenses effectives se sont chiffrées à 5 420 400 dollars et l'économie de 164 900 dollars en résultant s'explique par des coûts inférieurs aux coûts standard et des retards dans les opérations de recrutement;

b) *Services contractuels*. Un montant de 361 300 dollars avait été approuvé pour assurer la formation spécialisée d'agents de sécurité, le dressage canin, la revalidation des compétences des équipes cynophiles, ainsi que l'organisation de tests psychologiques et d'opérations d'évaluation des nouvelles recrues. Les dépenses effectives se sont chiffrées à 339 200 dollars et l'économie de 22 100 dollars en résultant s'explique par des dépenses inférieures aux prévisions concernant les annonces dans la presse;

c) *Frais généraux de fonctionnement*. Un montant de 149 800 dollars avait été approuvé pour couvrir le coût des communications, des comptes de messagerie électronique et d'abonnement à l'Internet, ainsi que des permis de port d'arme pour les agents de sécurité. Les dépenses effectives se sont chiffrées à 172 400 dollars. Le dépassement de crédit, qui s'établit à 22 600 dollars, est imputable au coût effectif des comptes de messagerie électronique, des permis de port d'arme et des communications, supérieur aux prévisions;

d) *Fournitures et accessoires*. Un montant de 1 479 900 dollars avait été approuvé pour acheter du matériel de sûreté et de sécurité, notamment des armes à feu destinées aux agents de sécurité, des appareils de radiographie, des détecteurs de métal portables, du matériel de contrôle de l'accès, du matériel de serrurerie, et des articles divers tels que des coffres de rangement pour armes à feu, des appareils de radio, des simulateurs de tir, des purificateurs d'air, des véhicules et des remorques. Les dépenses effectives se sont chiffrées à 1 400 500 dollars. Le solde inutilisé s'établit à 79 400 dollars; cette économie est due au fait que le Service de la gestion des installations a gracieusement mis du mobilier de bureau à la disposition du Service de la sûreté et de la sécurité du Siège et le plan-cadre d'équipement lui a offert deux remorques.

F. Bureau des technologies de l'information et des communications

25. Un montant de 1 636 000 dollars avait au total été approuvé pour le Bureau des technologies de l'information et des communications. Les dépenses effectives pour l'exercice se sont chiffrées à 624 300 dollars. Le solde inutilisé s'établit à 1 011 700 dollars. Les dépenses engagées se répartissent comme suit :

a) *Personnel temporaire (autre que pour les réunions)*. Un montant de 92 300 dollars avait été approuvé pour recruter deux assistants informaticiens chargés d'assurer le déménagement du matériel informatique, l'établissement d'inventaires et la logistique générale concernant ce matériel, lequel doit continuer de fonctionner tout au long de l'exécution du plan-cadre d'équipement. Les dépenses effectives à ce titre se sont chiffrées à 58 400 dollars, ce qui fait apparaître un solde inutilisé de 33 900 dollars. Cette sous-utilisation des crédits s'explique par le fait que des retards sont intervenus dans les opérations de recrutement des deux assistants informaticiens ainsi que par des coûts salariaux inférieurs aux coûts standard;

b) *Services de consultant*. Un montant de 24 000 dollars avait été approuvé pour s'assurer les services de consultants hautement spécialisés pendant une vingtaine de jours afin d'assurer la planification et la stratégie de migration des applications. Ces fonds n'ont pas été utilisés puisqu'il a été possible de recourir aux compétences internes;

c) *Services contractuels*. Un montant de 1 519 700 dollars avait été approuvé pour financer le recrutement, au titre des services contractuels, de six coordonnateurs des équipes chargées de la migration des applications, en vue de faciliter et de coordonner les travaux de chacune des équipes. Les dépenses effectives à ce titre ne se montent qu'à 565 900 dollars, ce qui fait apparaître un solde inutilisé de 953 800 dollars. Cette sous-utilisation des crédits s'explique par la migration tardive, du bâtiment du Secrétariat au bâtiment temporaire de la pelouse nord, des applications et des systèmes concernés. Celle-ci, en effet, n'a débuté qu'à la mi-juin 2010, alors que, comme le Secrétaire général l'avait indiqué dans son précédent rapport, elle devait se faire en novembre 2009.

V. Exécution des crédits approuvés et prévisions de dépenses pour 2010

26. L'Assemblée générale a, dans sa résolution 64/228, approuvé un montant de 42 069 700 dollars pour financer les dépenses connexes engagées en 2010, à imputer au budget approuvé pour le plan-cadre d'équipement.

27. Du fait des retards enregistrés en 2009 dans l'exécution de plusieurs projets – tels que l'acquisition d'un système de gestion des supports numériques et la mise en place du centre audiovisuel, le déménagement tardif des services logés tant dans le bâtiment du Secrétariat que dans celui des conférences et les retards que cela a entraîné dans la migration, du bâtiment du Secrétariat au bâtiment temporaire de la pelouse nord, des services informatiques – le montant inutilisé au 31 décembre 2009, soit 11 899 200 dollars, a été reporté sur 2010 pour assurer l'exécution de ces

activités. En conséquence, les ressources disponibles pour 2010 se chiffrent à 53 968 895 dollars. Le tableau 3 en récapitule la répartition.

Tableau 3
Récapitulation par département des ressources disponibles en 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Solde reporté de 2008-2009</i>	<i>Montant approuvé dans la résolution 64/228</i>	<i>Montant total disponible en 2010</i>
Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	14,4	645,6	660,0
Département de l'information	3 295,4	27 032,2	30 327,6
Bureau des services centraux d'appui	6 271,3	6 009,5	12 280,8
Bureau des technologies de l'information et des communications	1 011,7	611,8	1 623,5
Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien ^a	1 062,6	2 174,7	3 237,3
Département de la sûreté et de la sécurité	243,8	5 595,9	5 839,7
Total	11 899,2	42 069,7	53 968,9

^a Les montants approuvés pour 2010 au titre de la construction couvriront les dépenses relatives aux systèmes de sécurité des locaux transitoires ainsi que la construction du poste de commandement primaire des services de sécurité.

28. Au vu des dépenses engagées pour les huit premiers mois de 2010 ainsi que des prévisions actuelles telles que révisées, on estime que, en 2010, les dépenses connexes se chiffreront au total à 14 862 300 dollars. Comme indiqué au paragraphe 27, le montant disponible pour cette année s'établit à 53 968 895 dollars; le solde inutilisé s'élèvera donc à 39 106 595 dollars. Cette sous-utilisation des crédits s'explique par le report de 2009 à 2010 des activités liées au déplacement des services informatiques vers le Centre informatique principal ainsi que par le report à 2011 de l'acquisition du système de gestion des supports numériques et de la mise en place du centre audiovisuel, comme indiqué au paragraphe 51 ci-dessous.

29. Au 31 août 2010, les dépenses effectives se chiffraient à 9 916 400 dollars, soit 67 % des dépenses prévues pour 2010 (14 862 300 dollars). Ce taux correspond à ce qui était prévu.

30. Le tableau 4 récapitule les prévisions de dépenses révisées pour 2010. On trouvera aux paragraphes 31 à 43 ci-dessous des précisions pour chaque département.

Tableau 4
Dépenses connexes engagées et prévisions de dépenses révisées pour 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Montant disponible pour 2010 ^a	Prévisions de dépenses révisées pour 2010	Solde inutilisé prévu pour 2010	Dépenses engagées au 31 août 2010	Dépenses engagées en pourcentage des prévisions de dépenses (c) ÷ (b)
	(a)	(b)	(b) – (a)	(c)	(c) ÷ (b)
Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	660,0	654,2	(5,8)	436,1	67
Département de l'information	30 327,6	35,7	(30 291,9)	35,7	100
Bureau des services centraux d'appui	12 280,8	5 203,9	(7 076,9)	3 861,7	74
Bureau des technologies de l'information et des communications	1 623,5	1 317,3	(306,2)	885,3	67
Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien ^b	3 237,3	1 931,1	(1 306,2)	1 086,5	56
Département de la sûreté et de la sécurité	5 839,7	5 720,1	(119,6)	3 611,1	63
Total	53 968,9	14 862,3	(39 106,6)	9 916,4	67

^a Se compose du montant initialement approuvé dans la résolution 64/228 majoré du solde inutilisé reporté de 2009. Pour des précisions, se reporter au tableau 2 ci-dessus.

^b Les montants approuvés pour 2010 au titre de la construction couvriront les dépenses relatives aux systèmes de sécurité des locaux transitoires ainsi que la construction du poste de commandement primaire des services de sécurité.

A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

31. Un montant de 654 200 dollars est nécessaire pour maintenir, en 2010, 6 postes de temporaire; il s'agit de 2 postes P-3 de spécialiste des systèmes d'information et de 4 postes d'assistant à la gestion des dossiers de la catégorie des services généraux (Autres classes). Ces postes devront être maintenus tout au long de l'exécution du plan-cadre afin d'assurer normalement les services informatiques et de faire en sorte que les systèmes essentiels qui permettent au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences de s'acquitter de sa mission, notamment la gestion des réunions et des documents et l'enregistrement numérique des séances, restent pleinement opérationnels.

32. À l'heure actuelle, les effectifs du Département sont répartis dans huit bâtiments différents. Certains services devront de nouveau déménager vers d'autres locaux transitoires d'ici la fin de l'exécution du plan-cadre; la Section des services de publication, par exemple, devra déménager à plusieurs reprises en attendant la rénovation de ses locaux. Ces 1 200 fonctionnaires sont tributaires du Département pour l'appui technique dont ils ont besoin, notamment en ce qui concerne l'achat, l'entretien et le remplacement des matériels informatiques et des logiciels. Par ailleurs, le Département prête des services techniques aux États Membres, particulièrement pour ce qui est des écrans d'affichage des réunions, du Bureau du

Président de l'Assemblée générale et de la téléimpression. Pour régler rapidement les problèmes et maintenir en état de marche les systèmes à mission critique qui organisent les flux en matière de réunions et de documentation à l'échelle de l'Organisation, il est indispensable de s'assurer, tout au long de l'exécution du plan-cadre, des services au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

33. Les dépenses engagées au 31 août 2010 se chiffrent à 436 100 dollars, ce qui représente 67 % des dépenses prévues pour l'année 2010.

B. Département de l'information

34. Les ressources nécessaires pour 2010, d'un montant de 35 700 dollars, correspondent aux dépenses engagées au 31 août 2010. En effet, il a fallu, d'urgence, mettre à niveau le matériel de diffusion systématique sur la toile à la suite du déplacement des services de diffusion Web du bâtiment du Secrétariat vers des locaux transitoires en 2010. La webdiffusion et le matériel correspondant seront intégrés au centre audiovisuel lorsque celui-ci sera mis en service en 2011.

35. L'acquisition du système de gestion des supports numériques et la mise en place du centre audiovisuel devraient être achevées au début 2011. Aucune dépense ne sera donc engagée à ce titre en 2010.

C. Bureau des services centraux d'appui

36. Les prévisions de dépenses pour 2010 se chiffraient initialement à 6 009 500 dollars. Du fait du report du solde inutilisé de 2009 pour les raisons indiquées au paragraphe 22 ci-dessus, les fonds disponibles pour 2010 se monteront à 12 280 900 dollars. Toutefois, à la suite d'une analyse minutieuse des besoins, l'on compte que seul un montant de 5 203 900 dollars sera requis en 2010; ceci s'explique essentiellement par le report à 2011 de l'adjudication du marché relatif au centre audiovisuel.

37. Au 31 août 2010, les dépenses effectives se chiffraient à 3 861 700 dollars, ce qui représente 74 % des dépenses prévues pour l'année 2010. Ce taux est plus élevé que prévu. Les prévisions de dépenses pour 2010 se répartissent comme suit :

a) *Personnel temporaire (autre que pour les réunions)* (1 424 000 dollars). Ce montant est nécessaire pour maintenir, en 2010, 10 postes de temporaire dont la création a été approuvée dans la résolution 63/270, afin de permettre la prestation de services techniques spécialisés, l'intégration des nouveaux systèmes de gestion des bâtiments ainsi que la gestion du matériel et des dossiers;

b) *Services contractuels* (515 200 dollars). Ce montant est nécessaire pour retenir les services des ingénieurs spécialisés. Ces derniers piloteront l'installation et la mise en service de systèmes vidéo, de serveurs multimédias ainsi que de systèmes audiovisuels de gestion des conférences et de diffusion de contenus dans le bâtiment temporaire de la pelouse nord et dans les locaux transitoires, et ils concevront et mettront en service le nouveau centre audiovisuel;

c) *Frais généraux de fonctionnement* (2 762 400 dollars). Ce montant est nécessaire pour financer : i) la location de locaux à usage de bureaux destinés aux titulaires des postes de temporaire imputés sur les dépenses connexes (429 000

dollars); ii) des services centralisés de traitement des données et de télécommunication pour les titulaires des postes de temporaire affectés au Bureau des services centraux d'appui; iii) le déménagement ainsi que la gestion et la cession du matériel, ces opérations n'ayant pas été achevées en 2009 (1 477 400 dollars); iv) des travaux de transformation mineurs du centre postal et de la boutique cadeaux dans le bâtiment temporaire de la pelouse nord (150 000 dollars); v) le déménagement des présents reçus par l'Organisation (342 000 dollars); vi) les services divers suivants : gestion des installations et des opérations de déménagement, appui aux logiciels nécessaires au suivi et à la mise à jour des plans d'occupation et d'attribution de locaux, entretien des véhicules, services de coursier pour les locaux transitoires, administration du garage, formation et essais relatifs aux nouvelles installations techniques des bâtiments, et services divers liés à l'entretien (318 600 dollars);

d) *Mobilier et matériel* (502 300 dollars). Ce montant est nécessaire pour financer : i) une partie de l'ameublement des locaux permanents situés dans les sous-sols des bâtiments du Siège (280 000 dollars); ii) le câblage des locaux provisoires du Conseil de sécurité, les appareils de radiomessagerie et l'expansion des services de télévision par IP pour répondre à la demande dans les locaux transitoires (142 300 dollars); iii) l'achat d'un autre fourgon postal et de matériel connexe pour desservir comme il convient tous les locaux extérieurs (80 000 dollars).

D. Bureau des technologies de l'information et des communications

38. Les ressources nécessaires pour 2010 sont estimées à 1 317 300 dollars; elles serviront à financer un appui continu à l'infrastructure informatique du Centre informatique principal et des locaux transitoires. Les prévisions de dépenses se répartissent comme suit :

a) *Services contractuels* (1 184 200 dollars). Ce montant est nécessaire pour financer jusqu'au 31 décembre les migrations non encore effectuées – en raison du retard pris dans la migration des applications du bâtiment du Secrétariat vers le bâtiment temporaire de la pelouse nord – ainsi que d'autres activités d'appui informatique dans les locaux transitoires. Il s'agit là notamment des opérations restantes de nettoyage du Centre informatique principal (pelouse nord) et de la reconfiguration du réseau entre de nombreux locaux tels que le Centre informatique principal, le Centre informatique secondaire, les locaux transitoires et les bureaux hors Siège;

b) *Personnel temporaire (autre que pour les réunions)* (133 100 dollars). Ce montant est nécessaire pour maintenir deux postes d'assistant informaticien, dont les titulaires continueront, en 2010, d'aider à la désinstallation des matériels informatiques situés dans les sous-sols afin d'y libérer les espaces nécessaires à l'installation de locaux transitoires. Ce projet, classé prioritaire par le plan-cadre d'équipement, devrait s'achever en 2011.

39. Au 31 août 2010, les dépenses effectives se chiffrent à 885 300 dollars. Ceci représente 67 % des dépenses prévues pour l'année 2010 et correspond au calendrier d'exécution prévu.

E. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

40. Les ressources nécessaires pour 2010 sont estimées à 1 931 100 dollars; elles serviront à financer l'acquisition de matériel de sécurité destiné aux opérations que le Département de la sûreté et de la sécurité mène tout au long de l'exécution du plan-cadre d'équipement. Il s'agit de :

a) *L'acquisition du matériel nécessaire pour assurer la sécurité du poste de commandement primaire des services de sécurité ainsi que de logiciels destinés à la télévision en circuit fermé et de systèmes de contrôle d'accès* (1 610 200 dollars). Le poste de commandement primaire, qui était situé dans la salle C-110, a été remplacé par de nouvelles installations dans le bâtiment temporaire de la pelouse nord, comme prévu dans le marché relatif à la sécurité. Il fallait donc démanteler les installations de la salle C-100. Toutefois, du fait de l'échelonnement des travaux de construction dans le bâtiment temporaire de la pelouse nord et dans le bâtiment des conférences, il a été décidé que les installations situées dans la salle C-100 serviraient de centre de sauvegarde jusqu'à la fin des travaux de construction du poste de commandement primaire. Ce dernier est essentiellement conçu de manière à dupliquer tous les systèmes et toutes les fonctions de l'ancien centre concernant la gestion et l'exploitation des systèmes de contrôle d'accès, de télévision en circuit fermé et de détection d'intrusions. Cette configuration en tandem permettra d'assurer en douceur le passage de l'ancienne infrastructure de sécurité à la nouvelle infrastructure de sécurité matérielle prévue dans le plan-cadre. Tout au long de la phase de construction elles assureront réciproquement la reprise de leurs activités après un sinistre, au cas où les services en ligne se trouveraient interrompus;

b) *L'entretien et le stockage des données du poste de commandement des services de sécurité* (198 000 dollars). Le nombre de caméras de surveillance en circuit fermé a fortement augmenté et il faut archiver les données vidéo qu'elles enregistrent. Cette augmentation s'explique par l'utilisation de locaux transitoires et la nécessité d'assurer la sécurité matérielle des chantiers. Selon les procédures opérationnelles permanentes du Service de la sûreté et de la sécurité du Siège, les images vidéo ainsi recueillies doivent être conservées 30 jours. Le nombre de caméras ayant augmenté, il faut étendre la capacité de stockage. Au cours de l'année écoulée, quelque 480 nouvelles caméras de surveillance ont été installées;

c) *L'entretien sur cinq mois des systèmes de sécurité matérielle installés dans les locaux transitoires* (122 900 dollars), devant être assuré à partir de juillet 2010, date à laquelle la garantie vient à expiration.

41. Au 31 août 2010, les dépenses effectives se chiffraient à 1 086 500 dollars, soit 56 % des dépenses prévues pour 2010. Ce taux légèrement inférieur à ce qui était prévu s'explique par le fait que les dépenses relatives à la maintenance des systèmes de sécurité matérielle des locaux transitoires ne sont intervenues qu'à partir de juillet 2010, à l'expiration de la garantie d'un an donnée par le fournisseur.

F. Département de la sûreté et de la sécurité

42. Les ressources nécessaires pour 2010, estimées à 5 720 100 dollars se répartissent comme suit :

a) *Personnel temporaire (autre que pour les réunions)* (5 423 100 dollars). Ce montant est nécessaire pour maintenir 58 postes de temporaire, dont les titulaires continueront, en 2010, à assurer des services conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle pour les locaux transitoires et les chantiers dans le bâtiment du Secrétariat, soit 5 postes d'administrateur (1 P-5, 2 P-4 et 2 P-3), 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes) et 50 postes d'agent de sécurité. Ces agents seront en particulier chargés : i) du contrôle de l'accès aux locaux et du contrôle des personnes, des colis et des véhicules à l'entrée et à la sortie des locaux transitoires et des bâtiments en travaux; ii) de l'établissement de dispositifs d'intervention en cas d'urgence ou de crise dans les locaux transitoires et les chantiers; iii) de la délivrance de cartes et autres documents d'identité pour l'accès à tous les chantiers; iv) de la détection des engins explosifs; v) de la sécurité incendies et du contrôle des matières dangereuses; vi) de la collaboration avec les autorités du pays hôte pour assurer le respect des dispositions des codes de sécurité et le suivi des mesures correctives qui pourraient être prises; vii) de l'organisation d'exercices d'évacuation en cas d'incendie et de formation à l'évacuation des locaux; viii) de la vérification de tous les systèmes de sécurité des personnes installés dans l'ensemble des locaux transitoires;

b) *Services contractuels* (98 100 dollars). Ce montant est nécessaire pour financer : i) des services spécialisés divers en rapport avec le recrutement des agents de sécurité et les tests qu'ils doivent subir (7 400 dollars); ii) une formation spécialisée destinée à consolider les compétences des agents de sécurité afin qu'ils puissent faire face aux nouvelles exigences dans leur domaine (90 700 dollars);

c) *Frais de fonctionnement* (130 500 dollars). Ce montant est nécessaire pour financer : i) les droits d'utilisation d'appareils téléphoniques et d'appareils Blackberry ainsi que les communications téléphoniques interurbaines des titulaires des postes de temporaire en rapport avec la sécurité (9 100 dollars); ii) la maintenance des équipements informatiques, notamment celui requis pour les comptes de messagerie électronique des agents de sécurité; iii) des services divers tels que les soins vétérinaires et services de chenil pour les neuf chiens du Groupe cynophile et l'entretien courant annuel et la réparation de trois véhicules (79 400 dollars);

d) *Fournitures et accessoires* (68 400 dollars). Ce montant est nécessaire pour financer l'achat de fournitures destinées à la protection, à la sécurité incendie et au Groupe cynophile, ainsi que l'achat de munitions et d'uniformes pour les agents de sécurité.

43. Au 31 août 2010, les dépenses effectives se chiffraient à 3 611 100 dollars, ce qui correspond à 63 % des dépenses prévues pour l'année.

VI. Prévisions de dépenses pour 2011

44. Selon les dernières projections, les dépenses connexes devraient atteindre un maximum en 2011 et s'établir à 110 977 900 dollars. Cette augmentation s'explique par l'acquisition du centre audiovisuel et du système de gestion des supports numériques (environ 40 millions de dollars) et par l'achat de mobilier pour les bâtiments rénovés (environ 55 millions de dollars).

45. Le solde inutilisé de 2010, estimé à 39 106 600 dollars, devrait être reporté sur 2011, comme indiqué au paragraphe 28 ci-dessus. En conséquence, le montant net requis pour 2011 s'établira à 71 871 300 dollars. Le tableau 5 en donne la répartition par département. On trouvera aux paragraphes 46 à 59 ci-dessous des précisions pour chaque département.

Tableau 5

Récapitulation des prévisions de dépenses pour 2011, par département

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Prévisions de dépenses pour 2011</i>	<i>Solde inutilisé projeté pour 2010^a</i>	<i>Montant net des ressources nécessaires pour 2011</i>
Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	634,4	(5,8)	628,6
Département de l'information	30 482,0	(30 291,9)	190,1
Bureau des services centraux d'appui	70 075,7	(7 076,9)	62 998,8
Bureau des technologies de l'information et des communications	505,6	(306,2)	199,4
Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien ^b	1 840,7	(1 306,2)	534,5
Département de la sûreté et de la sécurité	7 439,5	(119,6)	7 319,9
Total	110 977,9	(39 106,6)	71 871,3

^a Voir au tableau 4 les projections relatives au solde inutilisé pour 2010.

^b Les montants approuvés pour 2010 au titre de la construction couvriront les dépenses relatives aux systèmes de sécurité des locaux transitoires ainsi que la construction du poste de commandement primaire des services de sécurité.

A. Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

46. Les ressources nécessaires pour 2011 sont estimées à 634 400 dollars; elles serviront à maintenir 6 postes de temporaire, soit 2 spécialistes des systèmes d'information de classe P-3 et 4 assistants à la gestion des dossiers, de la catégorie des services généraux (Autres classes). Ces postes seront requis jusqu'à la fin de l'exécution du plan-cadre d'équipement (voir le paragraphe 32 ci-dessus).

B. Département de l'information

47. Les ressources nécessaires pour 2011 sont estimées à 30 482 000 dollars; elles financeront la mise en service du système de gestion des supports numériques et du centre audiovisuel.

48. Le centre audiovisuel sera doté de caméras à commande robotique et d'outils de numérisation du son, ce qui permettra d'assurer la transmission ininterrompue d'images vidéo entre le Siège et les bureaux extérieurs. Le matériel actuellement exploité non seulement est obsolète du fait de son ancienneté, mais encore ne répond plus aux normes et formats actuels. Il ne satisfait plus les besoins du Département en matière de production numérique. Grâce à la mise à niveau des installations et du matériel, il sera possible de satisfaire les attentes de l'Organisation, des États Membres, des entreprises de diffusion et des consommateurs de contenus dans le monde entier; elle permettra en effet la production d'émissions télévisuelles tant à haute définition qu'à définition normale, la radiodiffusion numérique, et la conservation d'archives numériques. Le Département sera également en mesure d'offrir rapidement des contenus interactifs sur le Web ou par d'autres moyens de transmission ou de diffusion. De nombreuses opérations seront automatisées et les flux rationalisés, ce qui permettra de réaliser des économies.

49. Suite à la décision de changer les modalités d'approvisionnement, ce projet est actuellement scindé en deux sous-projets, l'un concernant le système de gestion des supports numériques et l'autre le centre audiovisuel. Ils devraient tous deux être menés à terme en 2011.

50. En ce qui concerne le système de gestion des supports numériques, un prototype de validation sera tout d'abord installé dans le bâtiment temporaire de la pelouse nord et il devrait entrer en service en juillet 2011. L'on compte qu'entre juillet et décembre 2011, il faudra procéder à plusieurs reprises à d'importantes modifications de l'interface utilisateur graphique et des flux, compte tenu de la réaction des utilisateurs au sein de l'Organisation. Le système lui-même, après avoir été ajusté en fonction des enseignements tirés du prototype, sera déployé et intégré au centre audiovisuel du bâtiment des conférences une fois achevés les travaux de rénovation.

51. Dans la mesure où les marchés relatifs au système de gestion des supports numériques et au centre audiovisuel seront adjugés en 2011, les ressources approuvées à cette fin en 2008-2009, soit 30 292 000 dollars, seront reportées sur 2011. Ce montant couvre l'achat de l'ensemble du matériel lié au centre de liaison avec les médias, à la régie centrale, au contrôle de la production télévisuelle à haute définition, aux salles de montage pour des formats de haute définition non linéaires, à la régie du son, aux régies de production radio et aux studios de radiodiffusion, y compris l'infrastructure du local central d'hébergement du matériel. Par ailleurs, il est demandé, au titre du Bureau des services centraux d'appui, un montant de 9 980 600 dollars pour financer l'achat de matériel de gestion des contenus audiovisuels, d'un routeur multimédia centralisé, de pupitres de contrôle et de baies, ainsi que les opérations d'installation, d'intégration et de développement.

52. De plus, un montant de 190 000 dollars sera nécessaire pour que le Département s'assure les services de quatre consultants spécialistes de la radiodiffusion, de l'ingénierie, de l'informatique et de la gestion des archives et

notamment du passage de l'analogique au numérique (technologies et flux). Ces consultants devront par ailleurs avoir une connaissance approfondie des opérations requises pour aider le Département à réaliser ses objectifs et à se préparer à la mise en service du système de gestion des supports numériques. Ils devront en particulier : a) assurer, sur le plan technique, la liaison et la coordination avec l'adjudicataire de sorte à réduire les délais d'analyse des lacunes; b) piloter la conception et planifier la mise en service du système en concertation avec les parties intéressées pour consolider les diverses normes et établir les règles fonctionnelles devant régir les opérations d'approvisionnement de l'adjudicataire; c) mettre au point une stratégie de changement et de passage aux nouveaux flux opérationnels, processus-métier et structures administratives; d) établir un plan circonstancié de tri, numérisation et migration des contenus hérités vers le système de gestion des supports numériques; e) contrôler la performance du prototype du système de gestion des supports numériques afin de s'assurer qu'il répond aux spécifications; f) assurer, si nécessaire, le suivi des problèmes en concertation avec l'adjudicataire.

C. Bureau des services centraux d'appui

53. Les ressources nécessaires pour 2011, estimées à 70 075 700 dollars, financeront la coordination et l'appui opérationnel à la phase d'exécution du plan-cadre d'équipement, à la migration et la maintenance des nouveaux systèmes en rapport avec les conférences dans tous les locaux transitoires, à la mise en service du centre audiovisuel et à l'achat de mobilier neuf conforme aux nouvelles normes applicables aux locaux rénovés.

54. L'expérience a montré, au cours de l'année écoulée, que la coordination et le soutien logistique doivent être intensifiés par rapport aux prévisions initiales, non seulement pour faciliter l'exécution du plan-cadre d'équipement, mais encore pour assurer la réception efficace des bâtiments rénovés par le Service de la gestion des installations. La coordination, les systèmes et les procédures doivent être étoffés de façon à atténuer les risques. Il est particulièrement important qu'à l'avenir le Service de la gestion des installations participe pleinement aux opérations de mise en service afin de préserver son objectif, à savoir la maintenance sur le long terme d'installations performantes et sûres.

55. Par ailleurs, à mesure que l'on avance dans l'exécution du projet, il sera de plus en plus capital d'améliorer la gestion de l'information et de perfectionner les systèmes en rapport avec la gestion prévisionnelle des locaux, la gestion du matériel et l'inventaire des documents. Les fonctionnaires comme les matériels déménageront de nouveau et d'énormes quantités de documents seront reçues, notamment des dessins d'exécution, de la documentation relative aux systèmes et des manuels d'utilisation. Le Service de la gestion des installations aura beaucoup à faire pour se préparer à évaluer les besoins à venir en matière d'entretien et s'approvisionner en services connexes. Compte tenu de la révolution qui va s'opérer au niveau du fonctionnement des bâtiments et des systèmes, les effectifs internes ne suffiront pas.

56. Les ressources nécessaires pour 2011 se répartissent comme suit :

a) *Personnel temporaire (autre que pour les réunions)* (2 052 400 dollars). Ce montant est nécessaire pour maintenir les 10 postes de temporaire et en créer cinq autres (soit 2 à la classe P-4, 2 de la catégorie des services généraux et 1 de la

catégorie corps de métier) pour consolider la coordination ainsi que la gestion de l'information et le soutien logistique. Les cinq postes dont la création est demandée sont les suivants :

i) Un poste d'ingénieur (P-4). Le titulaire de ce poste supervisera et coordonnera la réception des bâtiments rénovés, opération capitale qui aura des incidences directes sur la capacité du Bureau à en assurer le fonctionnement et l'entretien. Il devra s'assurer que les locaux sont pour l'essentiel prêts à être occupés, réunir toute la documentation nécessaire pour que le Service de la gestion des installations puisse contrôler les opérations d'essai, la mise en service et les listes de pointage, et veiller à ce que les consignes opérationnelles voulues soient mises au point et que les capacités du Service soient consolidées – notamment par le recrutement d'effectifs au titre des services contractuels – en temps voulu pour que ce dernier puisse assumer la responsabilité des installations;

ii) Un poste de spécialiste des programmes et de la gestion de l'information (P-4). Le titulaire de ce poste sera chargé d'élaborer les procédures et systèmes nécessaires à la gestion de l'information en rapport avec le plan-cadre d'équipement. En particulier, il concevra, développera et assurera la maintenance d'un dessin-maître et d'une base centralisant la documentation système; il établira des directives et des outils en vue d'améliorer le suivi, l'évaluation et la gestion des biens durables ainsi que la communication de l'information y relative; il analysera les besoins et prendra part à la mise en service d'un système intégré de gestion des bureaux, y compris pour ce qui est de l'élaboration d'une stratégie de migration informatique, en vue de faciliter la réintégration dans les bâtiments rénovés et d'organiser à l'avance le retour à la normale; enfin, il coordonnera les aspects opérationnels du plan-cadre concernant le garage, et il contribuera notamment au développement d'un système d'identification des véhicules. Pour pallier le manque de poste, on a en partie imputé ces tâches à des postes vacants, mais cela n'est pas viable à la longue;

iii) Deux postes d'assistant aux services du bâtiment, de la catégorie des services généraux (Autres classes). La création de ces postes s'explique par l'alourdissement de la charge de travail. Les titulaires contribueront à l'exécution de certaines activités en rapport avec le plan-cadre, notamment pour ce qui est de la gestion et de l'administration des biens et du matériel, ainsi que de l'examen et du tri, aux fins d'archivage éventuel et d'administration, de la documentation relative aux installations, conservée dans des centaines de cartons transférés du bâtiment du Secrétariat. Comme indiqué précédemment, il avait initialement été prévu, pour assurer le soutien logistique et administratif en rapport avec le plan-cadre, d'affecter à ces tâches au moins trois assistants actuellement chargés d'organiser les manifestations spéciales. Il s'est toutefois révélé impossible de réduire le nombre de manifestations devant se dérouler dans les locaux du Secrétariat. Pour pallier le manque de postes, on a en partie imputé ces tâches à des postes vacants, mais cela n'est plus possible;

iv) Un poste de chauffeur (catégorie des corps de métier). En 2009, le Service des voyages et des transports a dû intensifier le portage des envois en nombre en direction du centre d'archivage de Long Island City, le nombre des

dossiers à archiver ne cessant d'augmenter à mesure que les services déménageaient vers les locaux transitoires. Puis, ces locaux accueillant de plus en plus de services, il a fallu les intégrer aux circuits de portage, ce qui a fait peser une lourde charge sur les ressources. Si l'on veut assurer des services de portage rapides et performants vers tous les locaux extérieurs jusqu'à la fin de l'exécution du plan-cadre, il est indispensable d'acquérir un autre fourgon postal et de recruter un chauffeur pour le conduire. Il est à noter par ailleurs que ces fourgons prennent aussi en passager des fonctionnaires devant se rendre des locaux transitoires à Long Island City;

b) *Services contractuels* (1 127 800 dollars). Ce montant est nécessaire pour s'assurer :

i) Les services d'ingénieurs spécialisés dans les installations de conférence, qui piloteront la mise en service du centre audiovisuel et assureront la maintenance des nouveaux systèmes audiovisuels des locaux transitoires. Pour ne pas prendre de retard par rapport aux nouvelles technologies, on a, comme prévu dans le plan-cadre, construit des salles multimédias équipées de services audiovisuels, dont 65 dispositifs de visioconférence, alors que ces derniers n'étaient qu'au nombre de 10 il y a un an. Il faut assurer le bon fonctionnement et la maintenance de tous ces nouveaux systèmes (447 800 dollars);

ii) Les services d'une société ou d'un agent spécialisé dans la réception des services de fonctionnement des bâtiments. Ceci est indispensable pour assurer la gestion des installations jusqu'à ce que les systèmes prévus dans le plan-cadre soient tous en place, après quoi le fonctionnement et la maintenance en reviendront au Bureau des services centraux d'appui. L'entreprise retenue assurera des services sur demande; elle supervisera et validera l'inspection des installations techniques; elle procédera aux opérations de mise en route et d'essai; elle se chargera, si nécessaire, de les mettre à niveau et de les réparer; enfin, elle sera responsable de la mise en service et de la réception définitive des bâtiments. Elle devra disposer des connaissances spécialisées requises pour chacune des installations mécaniques, électriques ou autres, afin de prêter concours et avis aux spécialistes internes ainsi qu'à l'ingénieur pour tout problème qui pourrait survenir avant l'autorisation finale de réception. L'importance de ces services est confirmée par les enseignements tirés de l'exécution des phases initiales du plan-cadre, et notamment de la panne électrique intervenue en septembre 2010, lorsqu'un fusible grillé a causé la défaillance de tous les systèmes audiovisuels et caméras de surveillance des salles de réunion, malgré deux procédures de secours. La nouvelle infrastructure et les nouvelles installations techniques exigent une mise à niveau d'absolument tous les équipements. Il est donc impératif de revoir de fond en comble les opérations de gestion et d'entretien des installations, tant sur le plan interne que pour ce qui est des services externalisés. Ceci suppose un grand effort au niveau de la gestion du changement et du renforcement des capacités, et c'est pourquoi il est important de s'assurer les services d'une entreprise spécialisée. Ces services dépassent de loin la seule mise en service des nouvelles installations. Un spécialiste de la mise en service axe ses travaux sur cette activité. Par contre, un spécialiste de la réception des installations non seulement supervise et coordonne la mise en service, mais encore il veille à ce que les capacités de fonctionnement et d'entretien soient suffisantes pour

assumer la pleine responsabilité des opérations et il pilote les activités de transition. Une entreprise externe sera en mesure de faire appel à des connaissances spécialisées dans une multitude de domaines afin de couvrir l'ensemble des infrastructures et des technologies (180 000 dollars);

iii) Gestion des contrats de louage de services. Du fait de la rénovation des bâtiments et de la mise à niveau des infrastructures au moyen de nouvelles technologies, il est indispensable de réévaluer les besoins en matière d'entretien : champ d'intervention, appui administratif et nombre de contrats en cours qui demeureront pertinents une fois le plan-cadre exécuté. Il est donc proposé de s'assurer les services d'un consultant qui serait chargé de cette analyse et contribuerait à la restructuration, au regroupement – chaque fois que possible – et à l'approvisionnement de ces contrats, l'objet étant d'assurer le bon entretien des bâtiments dès que les travaux seront terminés (500 000 dollars);

c) *Frais généraux de fonctionnement* (1 272 900 dollars). Ce montant est nécessaire pour financer : i) la location de locaux à usage de bureaux (429 000 dollars) destinés aux titulaires des postes de temporaire imputés aux dépenses connexes; ii) des services centralisés de traitement des données et de communication destinés aux postes du Bureau des services centraux d'appui imputés aux dépenses connexes (45 400 dollars); iii) les opérations de déménagement et de gestion du matériel (350 000 dollars). Comme indiqué dans les précédents rapports, des services de déménagement et de gestion du matériel seront requis jusqu'à la fin des travaux d'exécution du plan-cadre. En effet, diverses opérations de déménagement sont prévues, et il faudra suivre les déplacements de mobilier et de matériel anciens, en assurer la cession ou l'entreposage et établir et entrer dans la base du système de gestion des stocks les données relatives au mobilier et au matériel nouvellement acquis; iv) la maintenance des systèmes multimédia dans les locaux transitoires, notamment pour ce qui est des licences relatives au matériel informatique et aux logiciels, et de l'appui aux salles multimédias dans ces locaux (173 500 dollars); v) des services divers (275 000 dollars) tels que ceux relatifs à la gestion des installations et des opérations de déménagement, aux logiciels nécessaires au suivi et à la mise à jour des plans d'occupation et d'attribution de locaux, à l'entretien des véhicules, aux prestations de coursier pour les locaux transitoires, à l'administration du garage, à la formation et aux essais relatifs aux nouvelles installations techniques des bâtiments, ainsi que d'autres services divers;

d) *Mobilier et matériel* (65 622 600 dollars). Ce montant est nécessaire pour financer :

i) L'achat de matériel de diffusion audiovisuelle destiné au centre audiovisuel et au système de gestion des supports numériques (9 980 600 dollars). Ce montant s'ajoute à celui demandé pour le Département de l'information (voir le paragraphe 51 ci-dessus) et il fait partie intégrante des ressources nécessaires au titre de l'ensemble du projet;

ii) Le câblage et le remplacement des installations de radio à ondes métriques et décimétriques du fait de l'exécution du plan-cadre et des logiciels et serveurs multimédias de visioconférence (450 000 dollars);

iii) L'achat de mobilier pour les bâtiments rénovés du Secrétariat (55 192 000 dollars). Un appel à manifestation d'intérêt a été publié au cours de l'été 2009; à la fin novembre 2009, 59 réponses avaient été reçues, dont 41 en provenance d'autres pays que les États-Unis. Le Bureau des services centraux d'appui et le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement ont établi les appels d'offres relatifs à divers types de mobilier (espaces fonctionnels, fauteuils et chaises, meubles de classement, meubles divers, etc.). Quatre fournisseurs au plus parmi les mieux-disants devraient être choisis au premier trimestre 2011 et les premières livraisons, prévues pour octobre 2011 devraient concerner les étages supérieurs du bâtiment du Secrétariat. S'il est vrai que le Bureau des services centraux d'appui et le Bureau chargé du plan-cadre d'équipement ont collaboré de près pour déterminer les besoins en mobilier, il a été convenu que le Bureau chargé du plan-cadre était le mieux placé pour superviser l'exécution des marchés, pour des raisons qui tiennent à la coordination des activités. Par ailleurs, les opérations relatives au choix d'une entreprise de gestion du parc mobilier ont été lancées; cette entreprise sera chargée de contribuer à l'organisation des livraisons les plus complexes.

D. Bureau des technologies de l'information et des communications

57. Le montant des ressources nécessaires pour 2011 est estimé à 505 600 dollars. Il couvrira les dépenses suivantes :

a) *Personnel temporaire (autre que pour les réunions)* (157 800 dollars). Les ressources demandées à ce titre permettront de maintenir les deux postes d'assistant informaticien dont les titulaires assurent le soutien informatique et logistique des activités d'exécution du plan-cadre dans le bâtiment du Secrétariat, le bâtiment des conférences et le bâtiment temporaire de la pelouse nord. Par la suite, ils seront également chargés de préparer la rénovation du bâtiment de l'Assemblée générale, puis des préparatifs au retour dans les bâtiments du Secrétariat, en 2012, des fonctionnaires envoyés dans des locaux transitoires;

b) *Services contractuels* (347 800 dollars). Les ressources demandées à ce titre couvriront les services d'assistance informatique et l'appui à l'infrastructure informatique; le montant indiqué a été calculé en fonction des tarifs révisés dans le cadre du marché correspondant.

E. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien

58. Le montant des ressources nécessaires pour 2011 est estimé à 1 840 700 dollars. Il couvrira les dépenses relatives aux systèmes de sécurité matérielle, notamment les systèmes d'accès sécurisé, les caméras de télévision en circuit fermé et les détecteurs d'intrusion, qui se répartissent comme suit : a) achat de commutateurs de réseau pour équiper le centre de commandement primaire des services de sécurité, ainsi que de logiciels de télévision en circuit fermé et d'accès sécurisé (1 248 000 dollars); b) achat de dispositifs d'alimentation sans interruption (99 700 dollars); c) maintenance du centre de commandement primaire des services de sécurité en vue de l'expansion des systèmes installés dans les locaux transitoires

(198 000 dollars); d) maintenance des systèmes de sécurité matérielle dans les locaux transitoires (295 000 dollars).

F. Département de la sûreté et de la sécurité

59. Le montant des ressources nécessaires pour 2011 est estimé à 7 439 500 dollars. Il couvrira les dépenses suivantes :

a) *Personnel temporaire (autre que pour les réunions)* (7 045 000 dollars). Les ressources demandées à ce titre permettront de maintenir les 58 postes de temporaire déjà pourvus et d'en créer 22 autres (agents de sécurité) pour compléter les effectifs. Après avoir, en novembre 2009, analysé en interne l'efficacité de ses opérations, le Département de la sûreté et de la sécurité a décidé de regrouper certaines fonctions, de supprimer certains postes, de réduire les attributions d'autres postes et de diminuer les effectifs de certaines unités spécialisées. Il a pu de la sorte affecter une vingtaine d'agents dont les postes sont inscrits au budget ordinaire à des tâches relevant du plan-cadre. Par ailleurs, neuf agents des services d'appui sont eux aussi affectés à ces tâches, en fonction des besoins quotidiens. Tous ces agents viennent s'ajouter aux 50 agents de sécurité dont les postes ont été imputés au budget du plan-cadre, de sorte que les effectifs se montent au total à 79 personnes. D'ici à 2011, la phase de construction du plan-cadre atteindra son point culminant pour ce qui est du bâtiment du Secrétariat, du bâtiment des conférences et des sous-sols. À l'heure actuelle, quelque 400 vacataires sont contrôlés chaque jour. On compte qu'à partir du quatrième trimestre 2010, ce nombre augmentera progressivement pour atteindre 2 000. De plus, il faut chaque jour contrôler le droit d'accès et la marchandise d'environ 100 à 150 camions qui viennent livrer des matériaux de construction et des fournitures. Tant les vacataires que les camions de livraison devront avoir accès aux chantiers 24 heures sur 24. Les agents de sécurité devront donc travailler en trois-huit. Actuellement, les contrôles ont lieu à l'accès au garage de la 48^e Rue ainsi que de la 42^e Rue. Lorsqu'il faudra contrôler 1 500 vacataires de plus, on utilisera le pavillon temporaire situé au point de contrôle de la 46^e Rue. Ces contrôles viennent s'ajouter à ceux effectués chaque jour sur les 3 335 personnes en moyenne qui se rendent au Siège, parmi lesquels des visiteurs, des fonctionnaires des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, et des correspondants non résidents. Si, depuis le début de l'exécution du plan-cadre, certains points d'entrée sont contrôlés 24 heures sur 24, les effectifs actuels ne suffiront pas lorsque le nombre des vacataires et des camions de livraison augmentera comme prévu. Le Service de la sûreté et de la sécurité du Siège juge qu'il devra disposer à cet effet de 22 agents de plus à compter de 2011;

b) *Services contractuels* (100 800 dollars). Les ressources demandées à ce titre couvriront : i) d'autres services spécialisés (14 400 dollars) en rapport avec les campagnes de recrutement (annonces dans la presse), l'organisation de tests auxquels les nouveaux agents doivent se soumettre (dépistage de la toxicomanie et tests psychologiques), des services de blanchissage pour 72 agents, et le dépistage mensuel aléatoire de la toxicomanie; ii) la formation complémentaire et spécialisée (86 400 dollars) des personnels de sécurité, concernant notamment la sûreté et la sécurité des chantiers, les marchandises dangereuses, les compétences des équipes cynophiles, la sécurité-incendie, la surveillance des installations d'alarme, les systèmes électroniques d'accès sécurisé, la réanimation cardiopulmonaire et les premiers secours, l'utilisation d'armes sublétales, la sécurité et la sûreté des sites de

construction, la planification des interventions de sécurité et le système de commandement des interventions, les cartes d'identité et les badges, le fonctionnement des appareils de radiographie, la détection du métal, les procédures d'accès sécurisé et la sécurité générale. Ces stages ont pour objet de perfectionner les compétences des agents de sécurité afin qu'ils continuent à exercer leurs fonctions avec une conscience élevée de leurs responsabilités et qu'ils puissent faire face aux exigences nouvelles qui pourraient surgir en matière de sécurité;

c) *Frais de fonctionnement* (157 000 dollars). Les ressources demandées à ce titre couvriront : i) les communications : droits d'utilisation d'appareils téléphoniques et d'appareils Blackberry ainsi que communications téléphoniques interurbaines (11 600 dollars); ii) la maintenance du matériel informatique tel que celui requis pour les comptes de messagerie électronique et les accord de prestation de services informatiques destinés aux agents de sécurité (54 800 dollars); iii) des services divers tels que les soins vétérinaires et services de chenil pour les neuf chiens du Groupe cynophile, les permis de port d'arme pour les 22 agents de sécurité qui seront recrutés, ou l'entretien courant annuel et la réparation de trois véhicules (90 600 dollars);

d) *Fournitures et accessoires* (136 700 dollars). Les ressources demandées à ce titre couvriront : i) les munitions nécessaires à l'instruction des agents de sécurité (8 900 dollars); ii) les uniformes et attributs ainsi que les articles en cuir et autres éléments d'uniformes des 22 agents qui seront recrutés, ainsi que les uniformes spéciaux du Groupe cynophile et des pompiers (127 800 dollars).

VII. Prévisions de dépenses pour 2012 et 2013

60. Après le pic qui sera atteint en 2011, les dépenses connexes devraient progressivement diminuer pour s'établir à 14 662 000 dollars en 2012, ce qui correspond en gros au montant de 2010. Les prévisions de dépenses seront réexaminées et le Secrétaire général donnera des précisions à leur sujet dans le rapport dont il doit saisir l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session.

61. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son huitième rapport annuel à l'Assemblée (A/65/511), le calendrier de réintégration des locaux du bâtiment du Secrétariat n'a pas été modifié et celle-ci devrait intervenir en 2012. C'est sur cette hypothèse que l'on s'est fondé pour établir les prévisions de dépenses ici présentées. Si la réintégration de ces locaux devait être retardée, les dépenses connexes se monteraient à quelque 494 000 dollars par mois en 2013, comme indiqué au tableau 6. Il s'agit là du minimum nécessaire pour que les départements continuent à exécuter, au niveau de 2012, les tâches imputées aux dépenses connexes.

62. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans son huitième rapport annuel à l'Assemblée (ibid., tableau 1), la rénovation du bâtiment des conférences a pris un retard de trois mois du fait qu'il faut construire d'abord la salle provisoire qui abritera le Conseil de sécurité et que des retards ont été enregistrés dans l'approvisionnement en systèmes de sécurité et de diffusion. En conséquence, la rénovation du bâtiment de l'Assemblée générale, qui ne doit commencer qu'une fois achevés les travaux du bâtiment des conférences, ne sera menée à son terme qu'à la fin 2013. Le montant des dépenses connexes pour 2013 est estimé au total à 3 610 000 dollars et il servira à financer les travaux de rénovation du bâtiment de l'Assemblée générale comme suit : a) 750 000 dollars pour permettre au Bureau des

services centraux d'appui d'assurer la migration des systèmes audiovisuels du bâtiment des conférences ainsi que de contrôler les mouvements du matériel et le transfert au bâtiment de l'Assemblée générale; b) 2 860 000 dollars pour que le Département de la sûreté et de la sécurité puisse assurer la sécurité lorsque le bâtiment de l'Assemblée générale sera rénové en 2013; ce montant est inférieur de moitié à celui prévu pour 2010 puisqu'il y aura moins de vacataires sur les chantiers.

Tableau 6
**Récapitulation des prévisions de dépenses pour 2012 et 2013,
par département**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2012	2013	2013
	Prévisions	Rénovation du bâtiment	Montant mensuel des
	de dépenses de l'Assemblée générale	ressources nécessaires en cas	de retards dans les travaux
Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	634,4	–	52,9
Département de l'information	–	–	–
Bureau des services centraux d'appui	5 544,3	750,0	210,7
Bureau des technologies de l'information et des communications	610,8	–	51,0
Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien ^a	493,0	–	41,1
Département de la sûreté et de la sécurité	7 379,5	2 860,0	138,3
Total	14 662,0	3 610,0	494,0

^a Les montants demandés au titre de la construction couvriront les dépenses relatives aux systèmes de sécurité des locaux transitoires ainsi qu'au poste de commandement primaire des services de sécurité.

VIII. Décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre

63. L'Assemblée générale est invitée à :

a) Prendre note de l'état d'avancement des activités menées au titre des dépenses connexes au plan-cadre d'équipement tel qu'indiqué dans le présent rapport;

b) Noter que les prévisions au titre des dépenses connexes pour 2011 s'établissent à 110 977 900 dollars;

c) Approuver pour 2011 des dépenses connexes d'un montant net de 71 871 305 dollars compte tenu du solde inutilisé de 39 106 595 dollars pour la période 2008-2010, comme suit :

i) 628 600 dollars au titre du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences;

ii) 190 080 dollars au titre du Département de l'information;

- iii) 62 998 800 dollars au titre du Bureau des services centraux d'appui;
 - iv) 199 400 dollars au titre du Bureau des technologies de l'information et des communications;
 - v) 534 555 dollars au titre des travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien;
 - vi) 7 319 870 dollars au titre du Département de la sûreté et de la sécurité;
- d) Approuver l'imputation, comme auparavant, des dépenses connexes au budget approuvé pour le plan-cadre d'équipement.
-